



Ministère de l'Agriculture et des  
Amenagements Hydrauliques



Union Européenne



MINISTÈRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES DU DANEMARK



FONDS AGRO-INDUSTRIE  
DU PCESA

## SITUATION DU FAI AU 31 DECEMBRE 2019

### GRAPHES ET TABLEAUX

#### I. Situations des projets reçus par le gestionnaire

Désignation	Nombre	Observations
Nombre total de projets reçus	118	Dont 32 projets via le « tirage rapide »
Nombre de projets examinés en phase 0 par le gestionnaire	58	
Nombre de projets rejetés en phase 0 par le gestionnaire	03	
Nombre de projets présentés aux comités de sélection	55	
Nombre de projets rejetés par les comités de sélection	04	
Nombre de projets sélectionnés par les comités de sélection	51	
Nombre de projets accordés par les comités de sélection	51	
Nombre de projets « biens publics » sélectionnés	02	Projet battoir de Ouahigouya et Projet sorgho de Semafort
Nombre de projets arrêtés par le comité d'examen	01	Sichem
Nombre de projets restant en pipeline	60	Dont 18 projets « tirage rapide »

On note un taux de rejet très faible (5,17%) des projets entre leur examen par le gestionnaire et l'accès au comité de sélection. Il en est de même avec le comité de sélection avec un taux de refus d'environ 7,27%. Ceci s'explique par la qualité des projets soumis après assurance qualité des dossiers effectuée par le gestionnaire qui assure un suivi / appui des facilitateurs pour améliorer le contenu des projets. Cette sélection a un impact sur le travail du comité de sélection qui n'a refusé que 4 projets sur 55 présentés soit un taux de l'ordre de 0,7%. Ce travail d'Assurance Qualité, comme on le voit plus loin, a donc une incidence réelle sur le taux d'accès au crédit des projets sélectionnés.

## II. Liste des entreprises sélectionnées et accompagnées par le FAI

N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
1.	AGM-AgroDev	UNERIZ	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bobo-Dioulasso
2.	Expertis	Rizerie Kabore	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bagré
3.	FMS	COOPROLEF	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Cajou / anacarde	Kourinon
4.	ICDE	Sourou Barka	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Di
5.	Lessokon	S-ABIB	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Manioc	Ouagadougou
6.	Oxfam – SEGAS	Etuveuses de Riz de Mogtedo	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Mogtedo
7.	Sinergi	FASO ATTIEKE	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Manioc	Ouagadougou
8.	Sinergi	SOFACOB	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Coton transformé	Ouagadougou
9.	AGM-AgroDev	Ranch du Koba	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Mangue	Bobo-Dioulasso
10.	AGM-AgroDev	FNZ	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Leo
11.	AGM-AgroDev	ADS	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Ouagadougou
12.	AGM-AgroDev	Adiproduct	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Bobo-Dioulasso
13.	ICDE	Sahel produit	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Sésame	Djibo
14.	ICDE	Coprosel	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Pobé Mengao
15.	ICDE	FPK	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Kourinon
16.	ICDE	SemaFort	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Bobo-Dioulasso
17.	Lessokon	Alepa	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Loumbila
18.	Lessokon	Charcuterie du Sahel	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Ouagadougou
19.	Oxfam – SEGAS	Sougr Nooma	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Banane douce	Bagré
20.	Oxfam – SEGAS	Laiterie Kossam	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Lait	Bobo-Dioulasso
21.	Oxfam – SEGAS	Charcuterie Moderne	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Koubri
22.	Sinergi	Agroserv	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Ouagadougou
23.	FMS	Copronos	Masculin	Grande entreprise	Commercialisation	Cajou / anacarde	Orodara (Samogohiri)
24.	ICDE	Kenedougou Nafa	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Bobo-Dioulasso

N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
25.	Sicarex-Imextra	Boucherie Moderne	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Ouahigouya
26.	Oxfam – SEGAS	Centre Avicole de Bobo	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Avicole	Bobo-Dioulasso
27.	Lessokon	Kokuma	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bagré
28.	IFC	SODEPAL	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Ouagadougou
29.	Dack Expertise	FASO BIO	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Avicole	Ouagadougou
30.	AGM-AgroDev	ASY	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Niébé	Ouagadougou
31.	Sinergi	FasoPro	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Insectes comestibles	Ouagadougou
32.	Expertis	Association femmes unies	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Sakoinsé
33.	FMS	Association Wend Puiré	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Apiculture	Koudougou
34.	FMS	Na Yi Neéré	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Bétail-viande	Dédougou
35.	ICDE	FEFZA	Masculin	Petite entreprise	Commercialisation	Maraichage (paprika)	Ouagadougou
36.	Lessokon	Laiterie de Nagrin	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Lait	Ouagadougou
37.	Oxfam – SEGAS	UPPA Kéné Dougou	Féminin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Orodara
38.	Sinergi	Kono Aliments	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Céréales	Ouagadougou
39.	Dack Expertise	ACAPS	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Maïs	Bobo-Dioulasso
40.	Sicarex-Imextra	Boutapa	Masculin	Moyenne entreprise	Commercialisation	Semences	Loumbila
41.	AGM-AgroDev	CEFROFEM	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Mangue	Ouahigouya
42.	AGM-AgroDev	Groupe Waka	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Mangue	Ouagadougou
43.	Expertis	Faso Malo	Masculin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bama
44.	FMS	Rizérie Wend-Yam	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Riz	Bobo-Dioulasso
45.	ICDE	NUNUNA	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Leo
46.	IFC	Noomde	Féminin	Petite entreprise	Transf. & commerc.	Fruits PFNL	Ouagadougou
47.	Oxfam – SEGAS	UPPA Tuy	Féminin	Petite entreprise	Commercialisation	Maïs	Houdé
48.	Dack Expertise	CABRE SA	Masculin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Maïs	Dédougou
49.	Sinergi	Rose Eclat	Féminin	Petite entreprise	Commercialisation	Mangue	Ouagadougou

N°	Nom du Facilitateur	Nom de l'entreprise	Sexe du promoteur	Catégorie entreprise	Type d'entreprise	Filière	Lieu implantation entreprise
50.	Sicarex-Imextra	UGPPK Houet	Féminin	Moyenne entreprise	Transf. & commerc.	Karité	Bobo-Dioulasso
51.	Sinergi	Abattoir de Ouahigouya	Projet bien publics		Transf. & commerc		Ouahigouya
52.	ICDE	Projet sorgho de Semafort	Projet bien publics		Commercialisation		Bobo-Dioulasso

Les différentes caractéristiques (filières, genre, zones géographiques etc.) de la liste des projets sélectionnés et accompagnés par le FAI ci-dessus trouvent leur explication dans les tableaux et graphes qui suivent. Les analyses ne prennent donc pas en compte les deux projets « bien public » qui n'ont pas le même profil que les projets PME. Il faut également noter que le projet 06-04 Lessokon « Sichem » n'est pas pris en compte dans les analyses car clôturé par le comité d'examen.

### III. Répartition des projets par filière

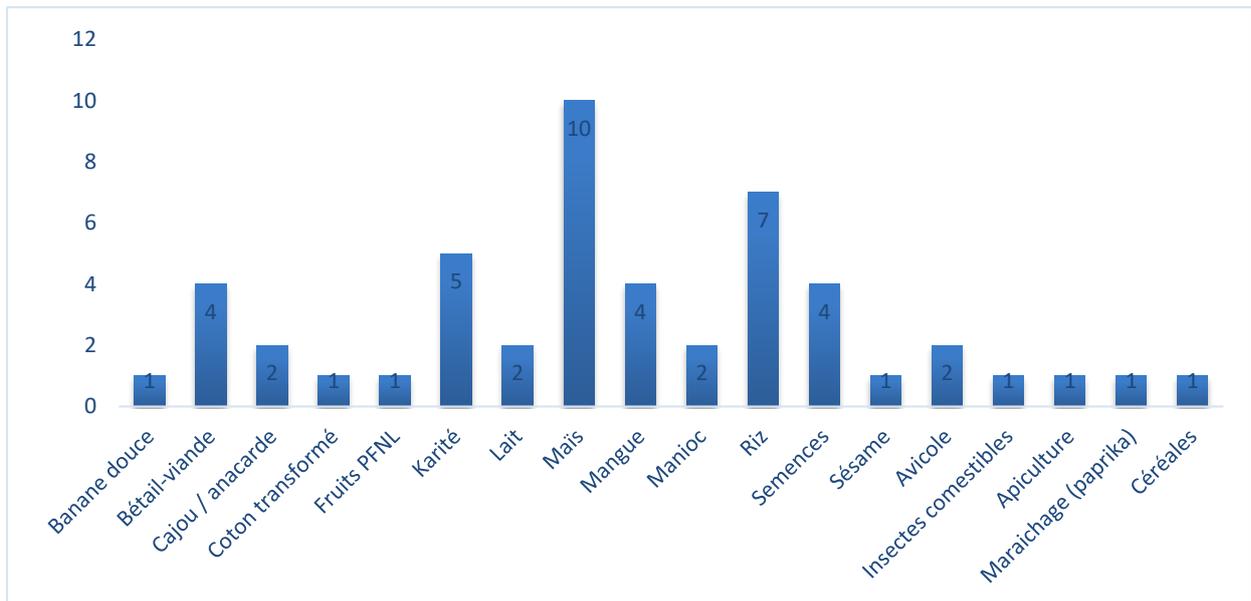


Figure 1 : répartition des projets par filière

La figure ci-dessus montre une diversité de filières accompagnées par le fonds agro-industrie. Aujourd'hui les projets sélectionnés représentent 18 filières. La filière maïs est la plus représentée avec 10 projets suivie par la filière riz avec 07 projets et, à égalité avec 04 projets, bétail viande, karité, mangue et semences. L'analyse approfondie des projets par filière nous donnera des éléments de comparaison entre filières et sans doute des éléments de réponse sur les défis internes à résoudre et capitaliser.

### IV. Répartition des projets par localité

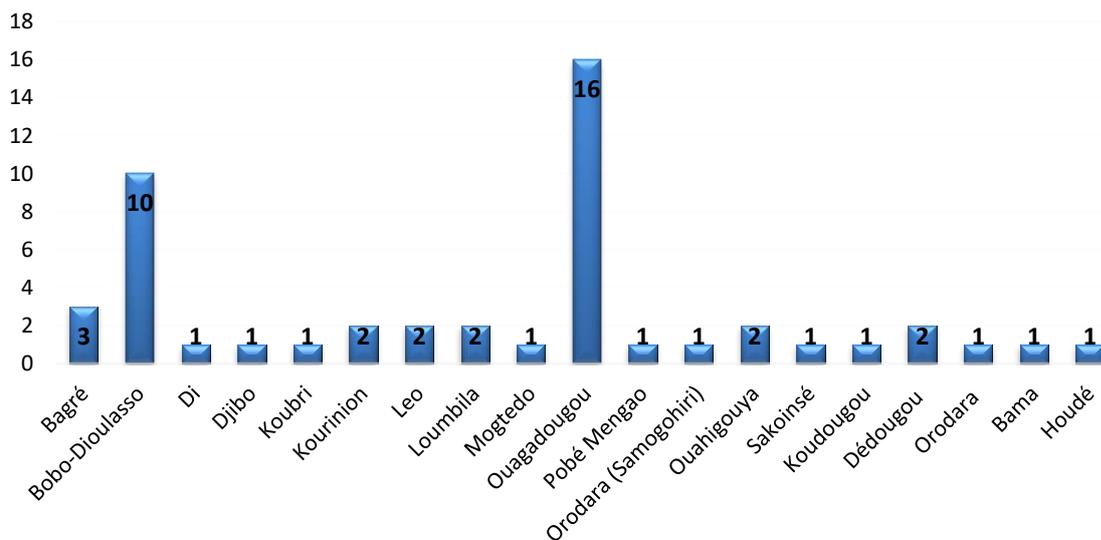
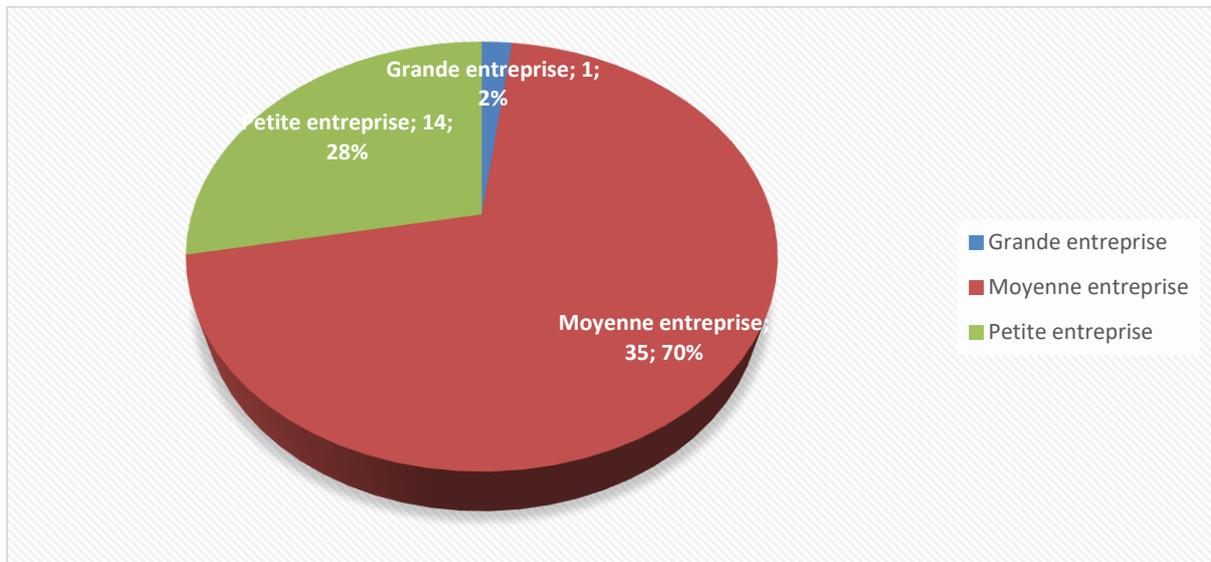


Figure 2 : Répartition des projets par localité

En ce qui concerne la répartition géographique, sur les 19 localités représentées, on note une concentration de projets sur les zones de Ouagadougou (16) et Bobo (10). C'est un résultat normal

dans la mesure où le FAI travaille essentiellement avec des projets de commercialisation ou de transformation-commercialisation des productions agricoles qui se situent généralement dans des zones à forte densité de population constituant la clientèle principale de ces dernières.

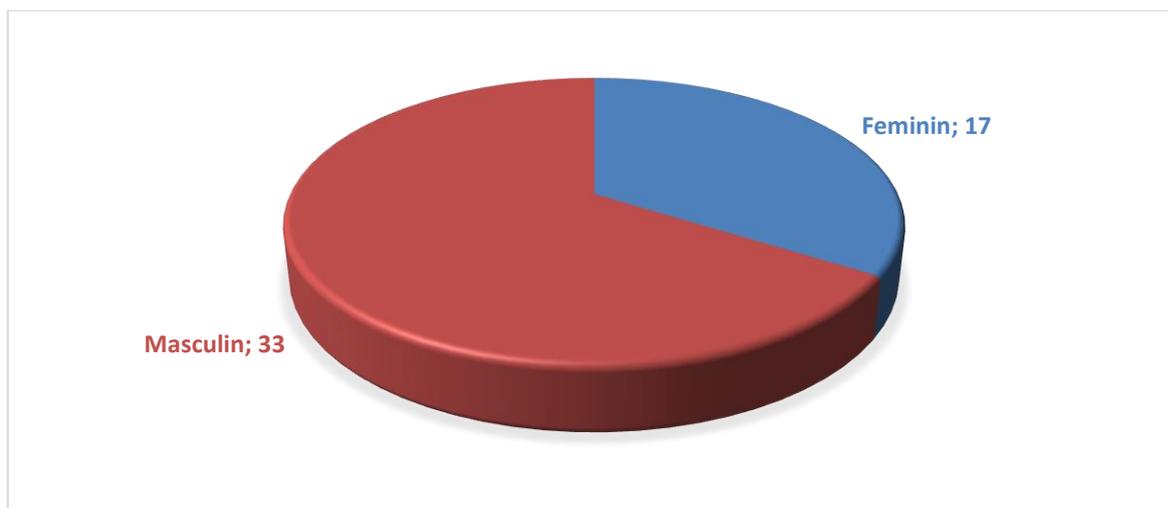
## V. Répartition des projets par catégories d'entreprises



**Figure 3 : répartition des projets par catégories d'entreprises**

La majeure partie des entreprises bénéficiaires du FAI sont des entreprises de taille moyenne (70%) l'autre partie étant constituée de petites entreprises. Les moyennes entreprises sont caractérisées par un chiffre d'affaires (CA) allant de 150 millions à 1 milliard FCFA tandis que le CA des petites entreprises se situe entre 30 et 150 millions de FCFA. La présence d'une grande entreprise tient compte du fait que cette entreprise mobilise plus de 1.500 producteurs – fournisseurs à la base.

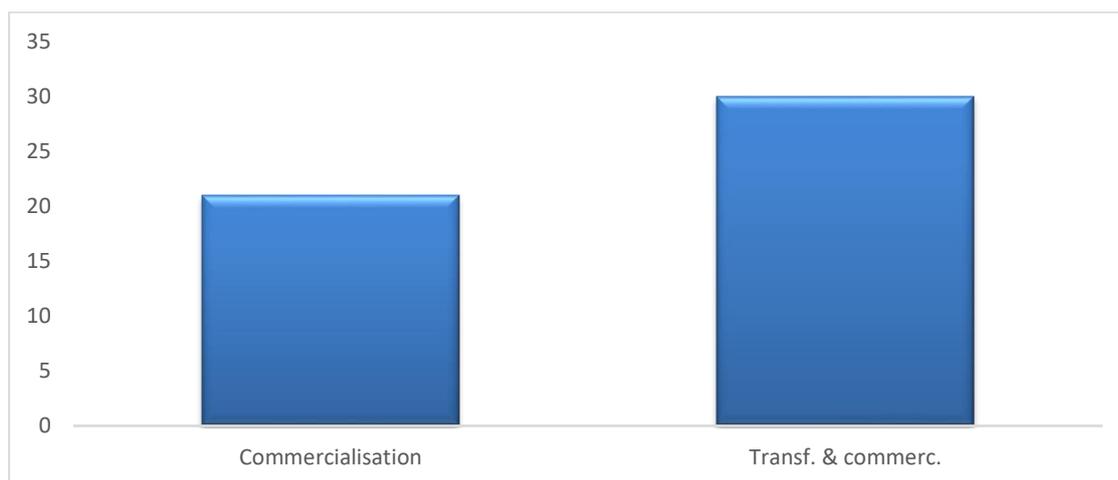
## VI. Répartition des projets par sexe du promoteur



*Figure 4 : répartition des projets par sexe du promoteur*

Soixante-quatre pour cent (64%) des entreprises bénéficiaires sont dirigées par des promoteurs hommes tandis que 36% des entreprises le sont par des femmes. En matière de genre l'indicateur porte davantage sur le nombre d'emplois. Une désagrégation de ce ratio démontrera sûrement que cette répartition obéit à des tropismes particuliers en fonction de filières, soit davantage investis par des femmes ou par des hommes dans d'autres cas. Toutefois la variable investissement à prendre en compte pourrait révéler quelques surprises notamment en matière d'évolution de l'entrepreneuriat féminin.

## VII. Répartition des projets par type d'activité



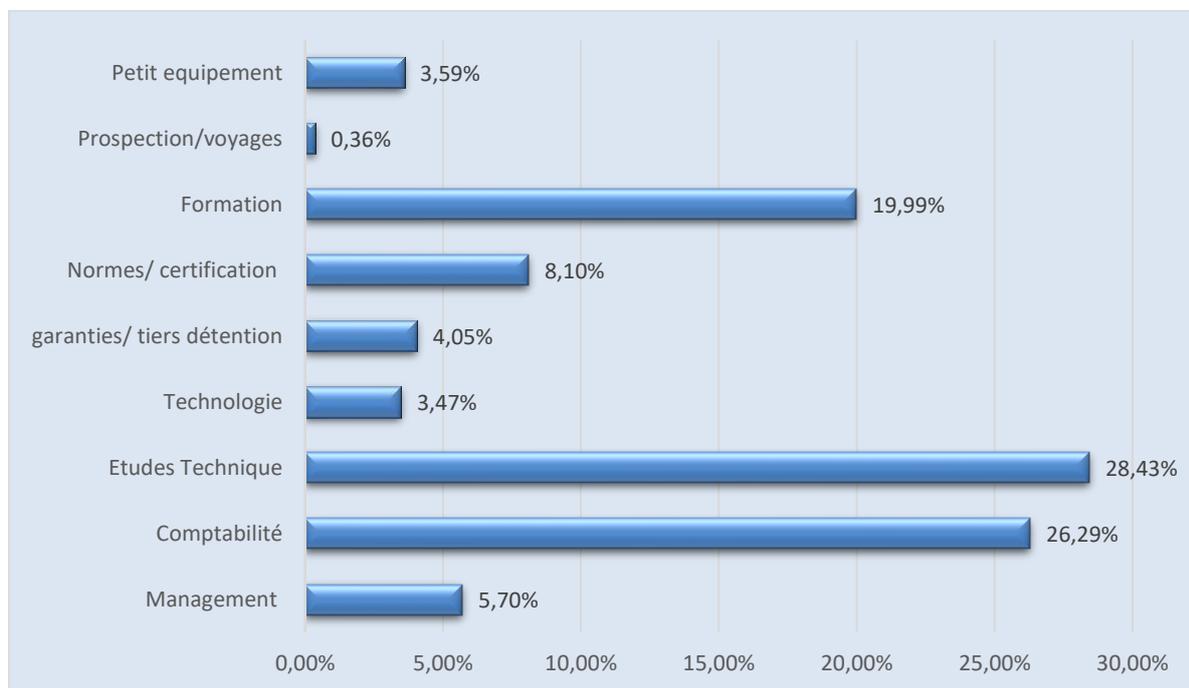
*Figure 5 : répartition des projets par type d'activités*

Le FAI a pour objectif de stimuler l'achat de produits agricoles locaux en renforçant les capacités des Opérateurs Economiques (OE) et leurs réseaux d'approvisionnement. On notera que 41% des projets sont des projets de commercialisation. Il n'y a pas de focus particulier sur la recherche à tout prix de valeur ajoutée par la transformation, mais un grand intérêt à mobiliser des entreprises / coopératives qui ont une forte « orientation marché ». On constate que 59% des entreprises

accompagnées ont commencé avec la commercialisation, mais continuent leur développement par la transformation des produits. On assiste donc à un retour sur investissement « significatif » car la transformation, en améliorant la qualité des produits, crée de la valeur ajoutée, répond à une demande et génère une diversification des besoins qui, à terme, peut stimuler la croissance des transactions de produits locaux. C'est sur cet axe que le renforcement des réseaux d'approvisionnement par le FAI joue un rôle essentiel que l'on mesurera par l'appréciation de l'indicateur « achats de produits locaux ».

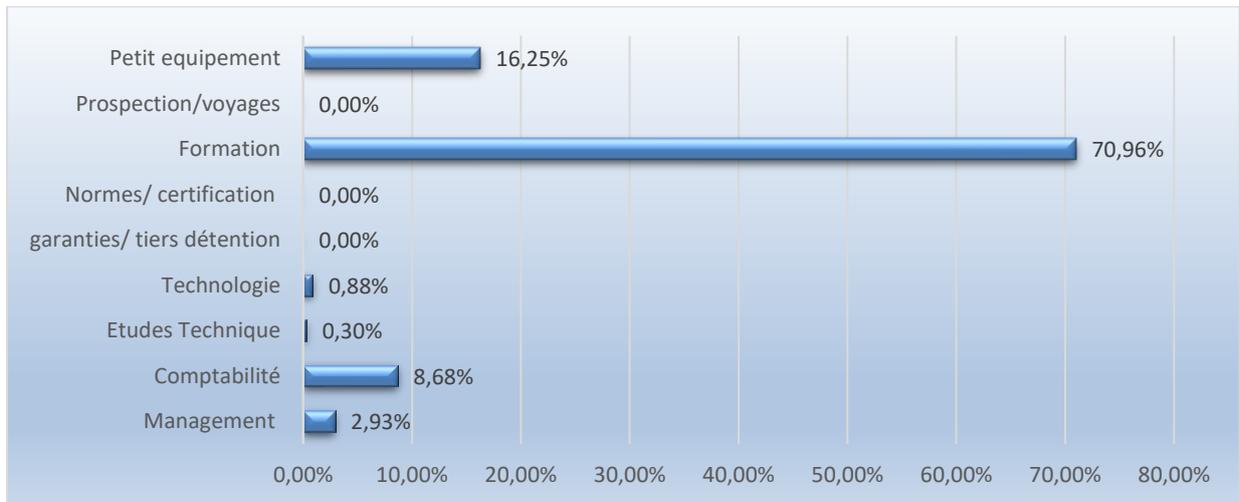
### ***VIII. Proportion des principales activités financées par les budgets phase 2 et budget 3***

#### **8.1. Proportion des principales activités financées par le budget 2**



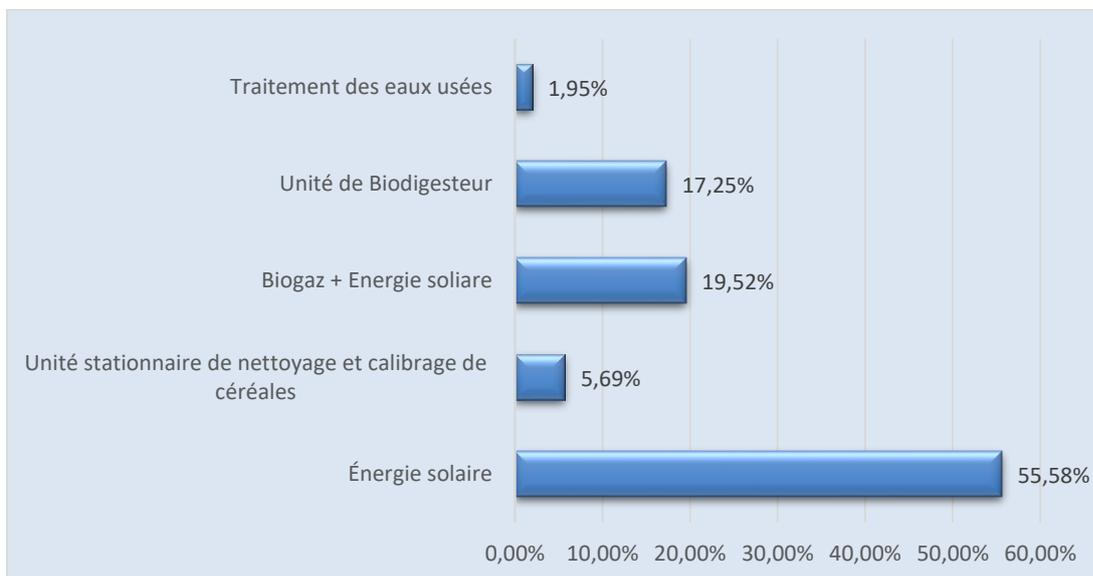
Les activités du budget phase 2 sont dominées par les études techniques, l'assistance à la comptabilité et les formations. Les études techniques sont essentiellement des études complémentaires au business plan.

## 8.2. Proportion des principales activités financées par le budget 3



Les activités de formation et d'acquisition de petits équipements sont les plus partagées par les budgets phase 3 des projets. Les formations et les petits équipements à acquérir sont essentiellement destinées aux producteurs-fournisseurs.

## 8.3. Proportion des principaux produits financés par le fonds vert



Les solutions vertes dominantes dans les projets appuyés par le FAI sont essentiellement solaires et le biogaz. L'orientation « énergie solaire » est de loin la plus importante.

## IX. Nombre de producteurs touchés par filière

Le nombre de producteurs touchés par les projets. Le nombre de jeunes et de femmes représente respectivement 5 647 (33,3%) et 4 636 (27,3%). Les filières qui touchent le plus de producteurs sont le maïs (55,1%) et le karité (15,5%).

### • Répartition des producteurs appuyés par les producteurs par genre et jeunesse

Filières	Jeunes femmes	Jeunes hommes	Femmes adultes	Homme adultes	Total
Anacarde	33	139	176	615	963
Banane	-	-	-	6	6
Bétail-viande	-	111	-	68	179
Céréales	-	-	-	27	27
Karité	634	305	1 413	271	2 623
Lait	-	-	228	436	664
Maïs	663	2 811	536	5 324	9 334
Manioc	-	-	310	66	376
Riz	15	379	40	467	901
Semence	109	167	197	275	748
Sésame	232	49	50	800	1 131
<b>Total général</b>	<b>1 686</b>	<b>3 961</b>	<b>2 950</b>	<b>8 355</b>	<b>16 952</b>

## X. Catégorisation des financements

### Sources de financement

Nature de structure de financement	% de montant financier	% de projets financés
Actionnaires (augmentation de Capital)	2,71%	2,7%
Banques commerciales	53,06%	45,9%
Institutions de Microfinance	10,43%	43,2%
Clients (Crédits clients)	31,11%	21,6%
Plateforme de crowdfunding	0,85%	2,7%
Fonds d'investissement	1,84%	2,7%
<b>Total général</b>	<b>100,00%</b>	-

- Selon l'origine du financement des entreprises accompagnées par le Fonds Agro-industrie, la répartition est faite de la façon suivante : les banques commerciales financent 53,06% des montants mobilisés et 45,9% des projets. Six (06) banques commerciales ont accordé des crédits aux OE. Il s'agit de la SGBF (Société Générale), de Coris Bank, de la BCB (Banque commerciale du Burkina), du BOA (Bank of Africa), de Ecobank et de ORABANK ;
- Les institutions de microfinance ne financent que 10,43% des montants mobilisés par les entreprises, mais accompagnent 43,2% des projets ;
- Les crédits clients représentent 31,1% des montants mobilisés et concernent 21,6% des projets. On compte sept (07) acheteurs (nationaux et internationaux) qui accordent des avances à leurs clients (opérateurs économiques) dans la filière mangue séchée, le karité, l'anacarde et le sésame biologique. Les produits concernés sont principalement des produits certifiés (biologique, fair-trade, etc.) ;
- L'augmentation du capital concerne 3% des montants mobilisés et représente 2,7% des projets. Cette approche de mobilisation a été utilisée une seule fois ;
- Financement participatif (crowdfunding) : ce type de financement représente 0,85% des financements et concerne un projet dans la filière apicole ;
- Fonds investissement : un projet a permis de mobiliser près de 1,84% des financements.

### Nature du financement

L'essentiel des crédits contractés par les entreprises sont des financements court terme. Ce type de financement représente 81% des financements obtenus par ces dernières. En effet, les conditions d'obtention des crédits long terme sont plus rigides que ceux des crédits court terme. Face à cette difficulté d'accès au crédit d'investissement, les opérateurs économiques ont très souvent recouru aux fonds propres pour les crédits d'investissement. La figure ci-après montre la répartition des crédits par type de crédit.

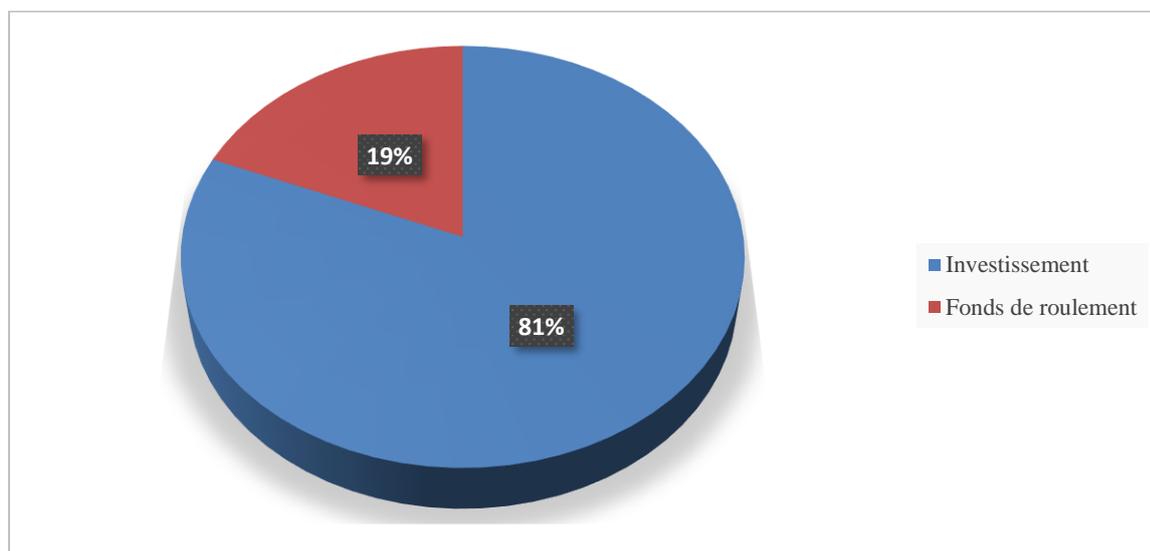


Figure 6 : répartition des fonds mobilisés par type

### **Financement par Coris Bank et Ecobank**

Les deux institutions de financement, Coris Bank et Ecobank, qui disposent chacune d'une ligne de crédit PCESA à taux bonifié ont financé 21,84% des montants mobilisés et 24,32% des projets FAI. Les lignes du crédit PCESA représentent donc le 1/5 ème des projets du

FAI. Cependant en analysant la totalité des financements des banques commerciales, on s'aperçoit que les deux banques (Coris Bank et Ecobank) en financent 42,23% en volume et 56,25% en nombre de projets.

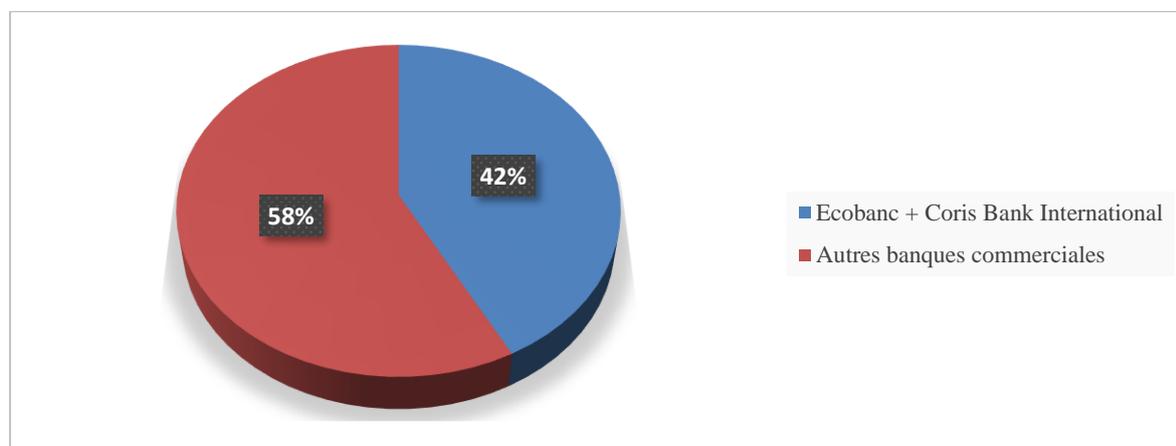


Figure 7 : proportion des financements mobilisés par les deux banques (Ecobank et Coris-Bank International)

## XI. Effets de la sous composante A1

### Répartition des emplois créés par catégorie (genre et jeunesse) depuis le début du FAI.

Désignation	Jeunes		Adultes		Total
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Emploi permanent	59	46	32	37	174
Emploi temporaire	70	62	8	35	175
Emploi Saisonnier	50	33	43	18	144
Total	179	141	83	90	493
			Taux de femmes	53,1%	
			Taux de jeunes	64,9%	

Sur le plan de l'emploi, les entreprises appuyées par le FAI ont permis de créer 493 emplois directs en 2019 (174 emplois permanents, 175 emplois temporaires et 144 emplois saisonniers) soit un taux d'accroissement annuel de 23% par rapport à la situation de 2018. Les emplois créés sont composés de 53,1% de jeunes et de 64,9% de femmes. Ces forts taux de jeunes et de femmes s'expliquent par le dynamisme des filières maïs et semence et leur représentativité dans les projets appuyés par le FAI. On note également une forte présence des femmes dans la filière manioc et des jeunes dans la filière bétail viande.

### Augmentation du chiffre d'affaire et achat de produits agricoles locaux

Sur le plan de l'augmentation du chiffre d'affaires, l'on note un accroissement moyen annuel de 36% de 2018 à 2019. Le chiffre d'affaires des opérateurs économiques est passé de 14,9 milliards en 2018 à 20,2 milliards en 2019. Cette situation positive cache quelques disparités qui se présentent comme suit :

- 28% des projets n'ont pas accru leur chiffre d'affaires, mais, au contraire, enregistrent un recul de ce dernier. Cette situation s'explique par le fait que certaines

PME ont gagné des marchés et donc investi, mais dont les recettes seront réalisées en 2020. De plus, l'approvisionnement et la commercialisation de certaines entreprises ont été affectés par la situation sécuritaire ;

- 72% des entreprises ont accru leur chiffre d'affaires ;

En ce qui concerne l'augmentation de la demande pour les produits agricoles, on note un accroissement de 23% de l'achat de produits burkinabè entre 2018 et 2019. La valeur de l'achat des produits agricoles du Burkina par les PME / FAI est passée de 10,6 milliards à 13,06 milliards de FCFA.